



## Lettre d'ouverture FS-SSCT du 27 juin 2025

Monsieur le Président, Madame la Conseillère,  
Mesdames, Messieurs,

En cette dernière formation spécialisée de l'année scolaire 2024-2025, nous aborderons aujourd'hui l'état d'avancement du plan d'action des RPS.

Les facteurs organisationnels et relationnels sont souvent les causes de stress et de charge mentale pour les professionnel.les, ce qui alimente les RPS.

- Sur l'aspect relationnel, le « vivre ensemble » peut s'avérer compliqué dans beaucoup de structures. Entre l'infantilisation descendante à tous les niveaux de la direction et les défauts de communication sur, ce qui peut être dit, ce qui doit être dit, ce que nous interprétons et les éléments à garder pour soi, beaucoup trop d'agent.es se mettent en difficultés.

Il faudrait peut-être penser une formation autre que la « communication positive » mais plutôt sur la place et le rôle de chacun.

- Sur l'aspect organisationnel, il est nécessaire que la DFPE mette tout en œuvre pour les limiter.

Et c'est ce sur quoi, le rôle et les missions des mandaté.es de la FS-SSCT ont tous leur sens.

D'où nos interrogations lorsque vous changez un dispositif de mobilité satisfaisant pour la grande majorité, sur lequel les 7 organisations syndicales représentatives votent « contre » à l'unanimité.

Que vous décidez d'imposer aux professionnel.es travaillant en halte-garderie d'intégrer des crèches collectives l'été, lorsque leurs structures sont fermées, en leur imposant un roulement horaire qui n'est pas le leur, impactant ainsi leur organisation de vie.



Vous n'entendez pas que les analyses de pratique devraient se faire plutôt sur une JP et non pas avant une journée de travail, contraignant les agent.es auprès d'enfants à une journée de plus de 9h, or que vous-même ne l'autorisez pas même pour la semaine de 4 jours,

Qu'un protocole pour fermeture impromptu (pour raison RH et bâimentaire notamment) soit établi pour faciliter le travail des responsables, la prise en compte des souhaits de mouvement de personnel et l'anticipation de prévention des familles.

Ces situations de fermetures ont été les mêmes que ce soit pour, la CC Frédérique Mistral, CC Rigoles, CC Valette, CC Docteur Gley et d'autres encore.

**La CFTC ne cesse de le demander et ne cessera pas, au vu de la violence dans laquelle ces fermetures se passent sans se préoccuper des professionnel.les en première ligne.**

Il reste encore beaucoup à faire sur tout ce qui est de l'ordre de la gestion humaine.

Au-delà de l'obligation réglementaire de la prévention des risques psycho-sociaux, l'enjeu est surtout la survie des professions en EAPE à la ville de PARIS dont il s'agit.

Pour finir cette déclaration, nous sommes toujours en attente du PV de la FSSSCT, du mois de novembre. Il semble y avoir un désaccord entre l'administration et le précédent secrétariat de la FSSSCT. Nous rappelons l'importante de la prise en compte des remarques et/ou de modifications apportées après la relecture du secrétariat de cette instance, afin là encore de respecter le rôle de chacun.

A défaut d'une communication transparente et honnête de la DFPE à l'égard des mandatées de la formation spécialisée, sur des sujets aussi importants qu'un cambriolage dans une crèche (par exemple), nous espérons au moins un dialogue de qualité envers nos secrétaires élues pour cette fonction.

Je vous remercie de votre écoute.

